

Les graffiti des prisonniers sous l'Occupation



Photo Frantz Malassis

Les murs de la chapelle du Mont-Valérien (Hauts-de-Seine) conservent de nombreux graffiti, ultimes traces de résistants avant leur exécution.

SOMMAIRE

- Les graffiti de résistants dans les prisons ..p. I
Par Joël Clesse
- Pour en savoir plusp. V
- La collecte de traces fragiles :p. VI
l'exemple des graffiti
du fort de Romainville
Par Joël Clesse
- Deux publications de la Libérationp. VII
sur les graffiti
Par Bruno Leroux
- Les graffiti des portes des cellulesp. VIII
de la Gestapo de Grenoble
Par Frantz Malassis
- Les graffiti des juifs détenus au campp. VIII
de Drancy (Cité de la Muette)
Par Joël Clesse

Ce dossier fait suite à la parution d'un livre collectif de synthèse sur les graffiti sous l'Occupation paru en 2012. Il nous a paru intéressant d'en présenter les principaux acquis à nos lecteurs grâce à l'un de ses co-auteurs.

Les graffiti de résistants dans les prisons

Par Joël Clesse, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis.

Dans la France occupée, de nombreux résistants ont été arrêtés et emprisonnés dans le cadre du dispositif répressif mis en place par les autorités françaises ou allemandes. Durant leur incarcération, beaucoup ont éprouvé le besoin d'écrire ou de dessiner sur les murs de leur lieu d'internement.

Ces graffiti, traces éphémères, ont été peu étudiés. Leur nombre a été pourtant très important. Gravées dans les parois, inscrites avec un crayon, de la peinture, un morceau de charbon, parfois avec son sang, n'importe quel moyen accessible selon l'instant ou le lieu, ces traces, jugées parfois indignes parce que minimales ou grossières, ne font pas l'objet d'une attention particulière de la part des historiens, des conservateurs ou du public. Leur précarité est à la mesure de l'indifférence qu'elles suscitent. Elles sont à la merci d'un coup de badigeon qui efface la saleté et les outrages. Rares sont celles qui ont été préservées et étudiées.

Ces traces, les plus intimes et les plus proches des anciens détenus, ne sont pas intégrées dans les constructions des mémoires, et jusqu'à peu entièrement ignorées lors des commémorations.

Pourtant elles recèlent un capital émotionnel et pédagogique très fort.

Durant l'Occupation, le dispositif répressif allemand s'appuie sur un réseau de lieux d'internement fortement centralisé autour d'une grande région parisienne, étendu en 1941 à Compiègne dans l'Oise. Tous ces lieux fonctionnent en réseau et les graffiti laissés sur les murs sont ceux de détenus que les Allemands s'apprentent à exécuter au Mont-Valérien, à déporter dans le Reich ou à transporter d'un point à un autre de ce réseau.

La recherche des graffiti pour identifier les victimes puis leur rendre hommage

Les inscriptions murales, sans doute très nombreuses dans ces lieux de la répression allemande, furent rarement sauvegardées et préservées. Pourtant, l'intérêt pour les graffiti s'est manifesté dès la Libération et l'État joue un rôle méconnu dans le relevé des traces. Les services du ministère « Frenay » chargé des Prisonniers, déportés et réfugiés (PDR), ayant pour tâche de rechercher les disparus, de les identifier et de les recenser, ont rassemblé un grand nombre d'éléments, dont des graffiti. Dans l'urgence de ces mois qui suivent la Libération, alors que la guerre n'est pas terminée, il s'agit d'utiliser toutes les sources disponibles permettant d'identifier les victimes et de connaître leur sort. On ne cherche la trace que comme élément d'information sur les victimes et sur les lieux par lesquels ils sont passés. Les graffiti font ainsi partie, parmi d'autres, de ces traces utiles.



Photo Frantz Malassis

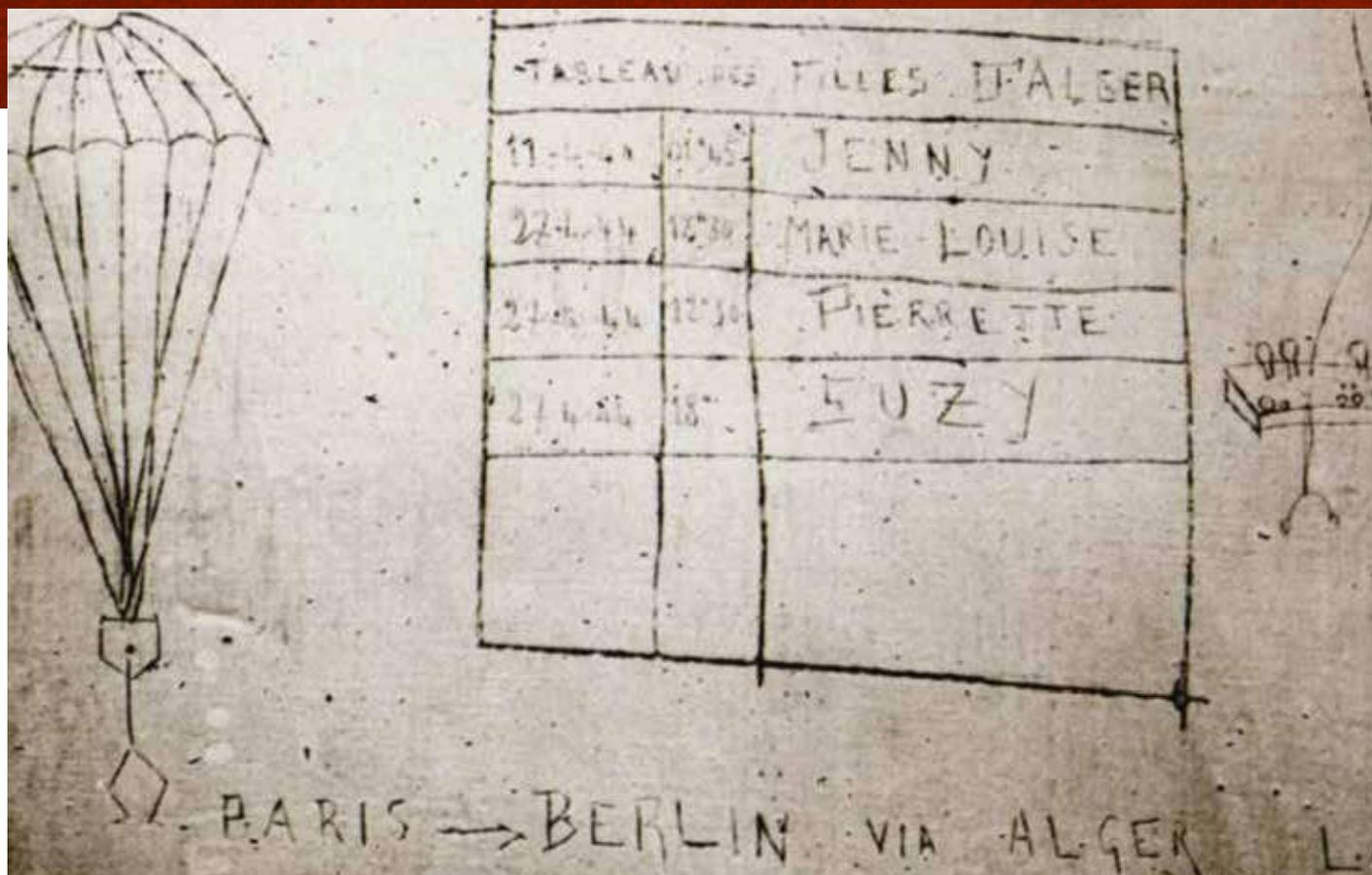
1



Jérémy Cuenin / Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

2

1. Vue d'une partie des casemates du fort de Romainville (Seine-Saint-Denis).
2. Visite par des élèves de la casemate n° 17 du fort de Romainville qui présente encore aujourd'hui de nombreux graffiti.



Service Historique de la Défense

Le « tableau des filles d'Alger »

Ce graffiti a été tracé sur un mur de la cellule 43 du siège national de la *Gestapo* avenue Foch à Paris. Il a été laissé par quatre femmes, membres du BCRA parachutées début avril 1944 en Dordogne. Rapidement arrêtées, Suzy Boitte, Marie-Louise Cloarec, Jenny Djendi et Pierrette Louin sont d'abord internées avenue Foch avant d'être transférées à Fresnes. Elles tracent dans la cellule un « tableau des filles d'Alger » comportant, quatre dates, quatre horaires, et leurs quatre prénoms. À gauche du tableau, elles dessinent un parachute ouvert, à droite, un poste TSF : deux symboles du combat résistant propre à ces agents venus de l'extérieur. En dessous, figurent les étapes de leur engagement « Paris, Berlin via Alger Londres ».

Elles sont déportées le 11 août 1944 depuis la gare de l'Est et arrivent le 2 septembre à Ravensbrück. Leur exécution ayant été décidée comme pour beaucoup d'autres agents des services britanniques et de la France libre, elles sont assassinées le 18 janvier 1945.

En dehors de quelques photographies et d'un relevé des inscriptions effectué en 1945 dans les cellules, il ne semble pas que ces traces aient fait l'objet d'une action de conservation.

Dès l'automne 1944, le ministère réalise un relevé des inscriptions laissées sur les murs de la prison de Fresnes, qui servira de base au livre d'Henri Calet publié en décembre 1945. D'autres relevés sont établis à la prison du Cherche-Midi, puis début 1945 dans plusieurs prisons françaises : à la citadelle de Perpignan, à Caen, à la prison de Montduc à Lyon, à Loos-ès-Lille, à Arras, à la Santé à Paris, à Dijon. Mais déjà, on constate que certains relevés sont effectués avec difficulté : des cellules ont été repeintes et réutilisées et se posent les mêmes problèmes qu'aujourd'hui pour la datation des inscriptions et l'identification des auteurs. D'autre part, ce travail est largement empirique, plus ou moins sélectif selon les acteurs et les lieux, et mêle de nombreuses traces : inscriptions murales, listes, courriers retrouvés... Les relevés conservés sont donc lacunaires, parcellaires et ne permettent pas de préciser ce qui relève des graffiti proprement dit.

Au-delà de cette dimension « utilitaire », les graffiti, du fait de leur puissance émotionnelle, sont rapidement mobilisés par tous ceux qui souhaitent rendre hommage aux « héros de l'Occupation ».

L'objectif devient clairement mémoriel pour Jacques Foucart, lui-même résistant et incarcéré à Dijon, dans son recueil *Les graffiti de la rue d'Auxonne* (1946) ou Henri Calet dans *Les Murs de Fresnes* (1945) qui affirme vouloir « ériger [r] un monument en souvenir ».

Une source fragile peu sauvegardée

Avec l'émergence des travaux scientifiques sur la Seconde Guerre mondiale, la dimension émotionnelle de cette source si particulière n'a pas disparu mais rares sont les études portant sur ces archives sensibles. Le faible intérêt des historiens pour ce matériau n'encouragea pas sa sauvegarde.

Dans les années 1970, et de nouveau en 2005, des mesures de préservation ont été prises pour conserver des inscriptions murales rue des Saussaies à Paris, dans les bureaux et les geôles de la *Gestapo*, là où débuta souvent la chaîne répressive allemande. Ce ne fut pas le cas avenue Foch, au siège des services policiers nazis en France où en dehors de quelques photographies prises par le service de recherche des crimes de guerre, il ne semble pas y avoir eu d'action de conservation.

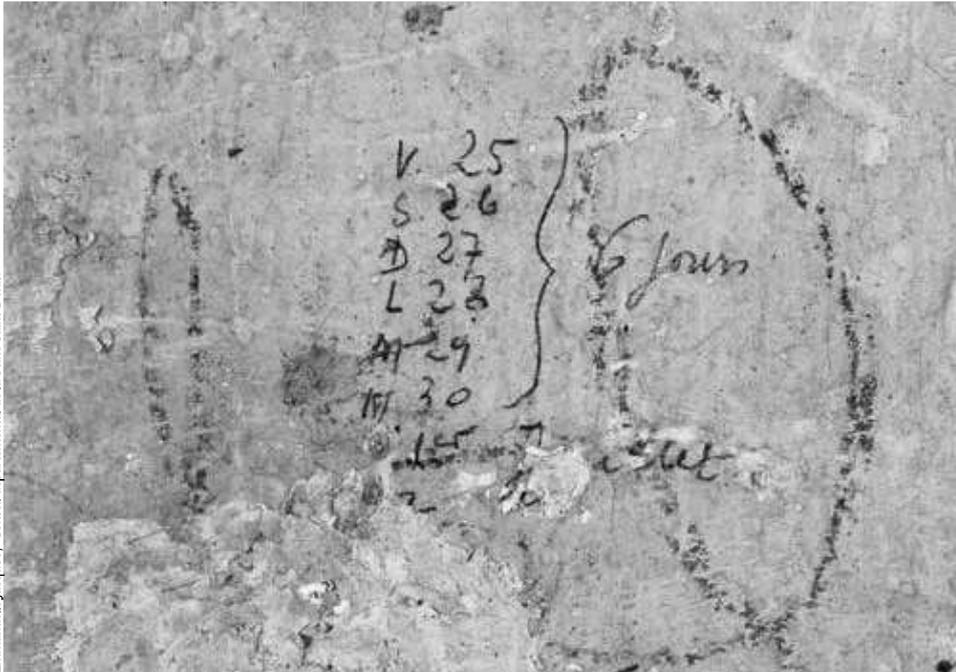
Si au fort de Romainville, quelques traces laissées par des détenus dans une casemate ont été préservées jusqu'à aujourd'hui, ce n'est plus le cas dans l'ancien camp de Compiègne du fait de la destruction de la plupart des baraquements des détenus lors de la réalisation d'un musée-mémorial.

Ce bilan contrasté en région parisienne est sans doute identique en province. Ainsi dans bien des lieux d'internement, les relevés manquent tout autant que les recherches historiques.

Pourtant ces traces fragiles méritent qu'on y prête attention tant pour leur dimension historique qu'anthropologique. En 1954, René Cassin évoque à propos des écrits des condamnés à morts sous l'Occupation ce « phénomène social caractérisé par cette volonté des futures victimes [...] de ne pas périr sans envoyer un message » et ajoute à propos de ceux qui ont voulu laisser une trace : « Ils ont voulu que leur message lancé "aux frères humains" destinés à vivre après eux soit connu, répandu, qu'il émeuve la "conscience universelle", et qu'une réponse positive soit donnée à leur appel au-delà des générations et des frontières⁽¹⁾ ».

Les différentes fonctionnalités du graffiti

Dans les lieux d'internement, les graffiti ne traduisent pas la volonté d'organiser des messages les uns en fonction des autres. Le plus souvent, ils se superposent ou se recouvrent et ne se répondent que très occasionnellement. « Qu'est-ce qu'on écrivait ? Dans les prisons, c'était d'abord le calendrier que chacun de nous gribouillait ou traçait sur la muraille [...]. On écrivait donc des messages, des adieux, des appels à la vengeance sans doute, certainement aussi des pensées. Mais beaucoup écrivaient pour le plaisir d'écrire : des listes de mots allemands, des recettes de cuisine [...], je ne saurais épuiser les matières traitées⁽²⁾. »



Emmanuelle Jacquot / Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

Décompter le temps : une fonction utilitaire du graffiti

Le calendrier est un élément très courant sur les murs des prisons. Il permet au détenu de ne pas perdre la mémoire des jours qui souvent se succèdent dans une grande monotonie. Celui-ci a été tracé fin juin-début juillet 1943 sur une paroi de la casemate n°17 du fort de Romainville. Il correspond à une arrivée importante de détenus au fort parmi lesquels Dutreix, Le Blanc et Boissière dont les noms sont également inscrits sur un mur de la casemate. On compte dans cette arrivée beaucoup de résistants jugés dangereux par les Allemands, membres de l'Armée secrète, sans doute soumis à un régime d'isolement. Ils sont peut-être restés plusieurs jours dans la casemate avant d'intégrer un autre bâtiment de détention.

Ces inscriptions sont avant tout mention de soi. L'incarcération est un moment de creux, une parenthèse dans le temps. Entre les périodes de mouvement obligatoires, pour accomplir certaines activités prescrites, il y a des temps d'inaction qui pèsent différemment selon les individus et la durée de l'enfermement. Pour meubler ce vide, certains prennent un instrument de fortune et écrivent ou dessinent sur le support le plus simple d'accès. Aucun autre objectif ne prévaut si ce n'est le plaisir de l'acte pour lui-même. Des portraits de femmes ou le dessin d'une maison entourée d'arbres dans la casemate n° 17 du fort de Romainville s'apparentent à cette catégorie.

Un autre ensemble est constitué de signes « utilitaires » tels les calendriers et les décomptes de temps, graffiti de la détention par excellence et qui permettent de ne pas perdre le fil du temps dans la répétition de journées monotones. D'autres s'apparentent à des révisions de connaissances des supports d'enseignement, pour meubler utilement



Emmanuelle Jacquot / Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

Signifier une destinée commune : les graffiti de cinq femmes détenues à Rennes puis Romainville

Fin janvier 1944, une nouvelle fonction est dévolue au camp de Romainville : l'internement des femmes en vue de leur déportation. De février à août 1944, près de 400 femmes arrivent en moyenne chaque mois et autant partent à destination des camps de concentration.

Avant leur départ, elles sont rassemblées dans les casemates, les murs de la casemate n°17 en portent le témoignage. Cinq inscriptions voisines, tracées sur un même modèle mais par des mains différentes citent les noms de Jeanne Chauviré, Andrée Bonnavita Gaudin, Norma Nicoletti, Eugénie dite Yvonne Fournier et Madeleine Deshayes, épouse Gruel. Arrivées de la centrale de Rennes au fort de Romainville le 6 avril 1944, ces femmes seront déportées le 18 à Ravensbrück. Toutes reviendront de déportation. Elles indiquent côte à côte mais de façon désordonnée leur nom de jeune fille ou d'épouse, leur prénom, mentionnent la centrale de Rennes, lieu où elles se sont probablement rencontrées et indiquent la date de leur départ. Le « 7 » du chiffre 17 est rectifié en « 8 » car elles partiront le lendemain du jour initialement prévu pour leur déportation.

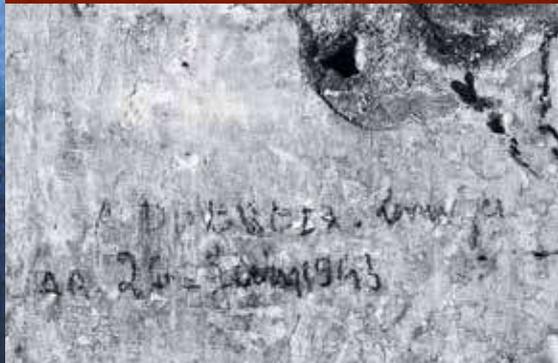
Toutes ces femmes sont restées longtemps internées ensemble à Rennes puis à Romainville, et ont donc eu le temps de se connaître et de développer un fort sentiment collectif. La proximité de ces traces presque « entrelacées » semble souligner le parcours commun de celles qui les écrivent.



Les graffiti d'Armand Dutreix

Les graffiti sont des traces de passage dans un lieu. Dans le cas de l'internement durant l'Occupation, ils deviennent des traces à destination des prochains prisonniers, du monde extérieur ou des familles en recherche d'informations. Leur contenu peut varier en fonction de moments dans un parcours.

Armand Dutreix a tracé deux graffiti laissés en deux lieux différents. Résistant, chef de l'Armée secrète en Haute-Vienne, il est arrêté et interné avec d'autres camarades au fort de Romainville du 25 juin au 2 octobre 1943. Dans la casemate n°17, il laisse un graffiti mentionnant son nom, sa ville d'origine, la date de son arrestation (photo de droite). Après l'attentat réalisé en septembre 1943 par le groupe FTP-MOI de Missak Manouchian contre Julius Ritter, responsable allemand du service de la main-d'œuvre en France, Armand Dutreix fait partie des 50 otages sélectionnés pour être fusillés en représailles. En effet, le fort de Romainville a un statut de « réserve d'otages ». Le 2 octobre 1943, jour de son exécution, il laisse un nouveau graffiti dans la chapelle du Mont-Valérien, qui n'est plus seulement trace de soi mais aussi message d'espérance et d'engagement, en ajoutant après son nom et sa ville d'origine, les mots « Vive la France » (photo de gauche).



À Romainville, les jeunes d'un groupe FTP de Crépy-en-Valois écrivent les uns à côté des autres leurs noms, prénom, âge et leur lieu d'origine. En quelques lettres et chiffres, un récit est inscrit : une date, un lieu d'arrestation, une date d'arrivée dans le centre d'internement. Souvent sibyllins pour ceux qui ne détiennent pas les codes pour les interpréter, ils sont riches de sous-entendus. Ils racontent des existences qui ne veulent pas se laisser oublier, pour peu qu'un autre regard les déchiffre.

Si ces traces sont aujourd'hui souvent à peine visibles, elles étaient destinées pour beaucoup à la lecture. Elles ont été réalisées malgré les contraintes de la détention, dans des conditions d'éclairage difficiles et sur des supports inappropriés.

L'importance du contexte d'écriture

Le graffiti ne se rapproche guère d'une correspondance ou d'un récit de l'intime. L'inscription est sommaire et ne fait pas place à la construction grammaticale traditionnelle. La signature est parfois à elle seule la totalité du message. Il arrive parfois qu'une même main note plusieurs noms sans que l'on puisse identifier l'identité de celui qui écrit. Mais surtout, le graffiti est exposé à la vue de tous, et d'abord à celle des co-détenus. Cette exposition aux lectures plurielles, celle des internés présents et à venir comme celle des gardiens, indique que ces signes de transgression sont tolérés. Ils n'en sont pas moins l'expression contrainte de personnes emprisonnées, sans prise sur leur devenir, qui laissent derrière elles une preuve de leur existence.

Selon les lieux et les modalités de détention, la teneur des messages diffère. Dans les centres d'interrogatoires ou les lieux d'exécutions, apparaissent également des messages de détresse lorsque pèse sur les détenus la tension et la violence des interrogatoires ou la certitude d'une mort prochaine. Rue des Saussaies, lieu de détention provisoire entre deux interrogatoires, une femme écrit « Je mourrai innocente HR 30-3-44 » ; des messages s'adressent à d'autres camarades de combat qui peut-être subiront la même infortune : « Pierrot, si tu viens ici courage et espoir Je verrai

le temps de l'incarcération : c'est le cas des mots allemands tracés à Romainville, sans doute dans le cadre de cours d'allemand organisés par des détenus germanophones à destination d'internés français.

Un dernier groupe enfin est composé de messages de communication. Parmi ceux-ci, des mentions de soi et de son groupe, des cris d'indignation, des obscénités écrites ou dessinées, le souci de

se convaincre de sa propre existence. Ces graffiti traduisent la volonté de laisser une trace de son identité et d'indiquer son passage dans les lieux, avec des compagnons de détention. Nombre d'inscriptions racontent une histoire, celle de soi-même et de son groupe. Des initiales, des dates, des noms sont la matérialisation la plus directe de la présence en ce lieu d'individus dont la trace est perdue à l'extérieur.



Du graffiti à la reconstitution d'un itinéraire individuel

Un nom presque effacé, un nom de lieu « mangé » par l'altération du support, une date. Ces quelques éléments permettent pourtant d'identifier Fernand Dalaine, dont les dossiers individuels de résistant et de déporté conservés au ministère de la Défense permettent de retracer le parcours. Radio au sein du réseau Dastard, cet entrepreneur en maçonnerie a été arrêté le 5 juin 1942 en possession de son poste émetteur à Héricy-sur-Seine, sa commune de résidence en Seine-et-Marne. Interné d'abord à Fresnes puis à Compiègne, il arrive au fort de Romainville le 6 novembre 1942, date qu'il inscrit sur le mur de la casemate n°17. Il est déporté le 16 août 1943 dans le premier convoi de détenus classés « NIN » qui prend la direction du camp de Neue Bremm. Il est ensuite transféré à Neuengamme puis à Dora et meurt en avril 1945 à Nordhausen.

en haut lieu pour toi Je t'aime fort tu as été mon frère Suzanne et Jean le 26-3-1944 Jean beaucoup battu ».

Au Mont-Valérien, principal lieu d'exécution des otages et des condamnés à mort par des tribunaux allemands, les quelques graffiti retrouvés dans la chapelle sont l'œuvre de personnes dont le destin est scellé. Il s'agit donc de leurs derniers mots, parfois les seuls parvenus aux proches, tracés en attendant que les soldats allemands viennent les chercher pour être fusillés. Louis Calmel y écrit le 2 octobre 1943 « J'embrasse tous : ma Renée chérie, mes enfants Geneviève, Gilberte, Louis, Gilbert, Hélène, ma mère, Gustave, André ». D'autres messages sont plus politiques ou patriotiques, clamant « Vive la France », « Mort pour la France », ou plus partisans « Vive le parti communiste ».

Le tracé des graffiti et leur contenu est donc une question de moment dans un parcours.

Les graffiti : de nouvelles sources historiques

Ce n'est que récemment que quelques travaux historiques ont choisi de considérer les graffiti comme un objet d'étude en soi. Le travail réalisé en 2009 sur les graffiti de la chapelle du Mont-Valérien et plus récemment celui publié en 2012 sur les graffiti du fort de Romainville, ont montré que ces inscriptions étaient un matériau exceptionnel pour une autre lecture de l'histoire de la répression.

En confrontant ces traces fragiles à d'autres sources historiques, il a été possible d'en retrouver nombre d'auteurs. Cela permet de restituer à une simple trace sa dimension humaine, sous la forme d'une histoire individuelle. Mais l'étude précise et globale de toutes ces traces, malgré leurs lacunes, permet aussi de montrer qu'elles sont le reflet de la complexité des politiques répressives allemandes en France occupée. Elle confirme également les fonctions affectées à ces différents lieux de détentions et en leur sein, les usages réservés à tel ou tel espace.

En dernier lieu, il apparaît que l'identification des auteurs, de leurs parcours, la découverte d'un visage sur une photographie, permettent de s'éloigner de l'enchevêtrement de traces initialement perçus, pour recomposer une fresque de parcours individuels. Il émane alors de l'ensemble et de chacune des inscriptions une forte puissance évocatrice, qui permet de mettre en lumière chaque message pour le contextualiser historiquement et l'utiliser comme un médium sensible pour la transmission des connaissances historiques.

Il faut souhaiter que ces travaux récents favorisent une prise de conscience de la valeur historique de ce matériau fragile et encouragent partout où c'est encore possible, sa préservation et son étude approfondie. ■

(1) René Cassin, préface à Michel Borwicz, *Écrits des condamnés à mort sous l'Occupation nazie (1939-1945)*, étude sociologique, Paris, PUF, 1954.

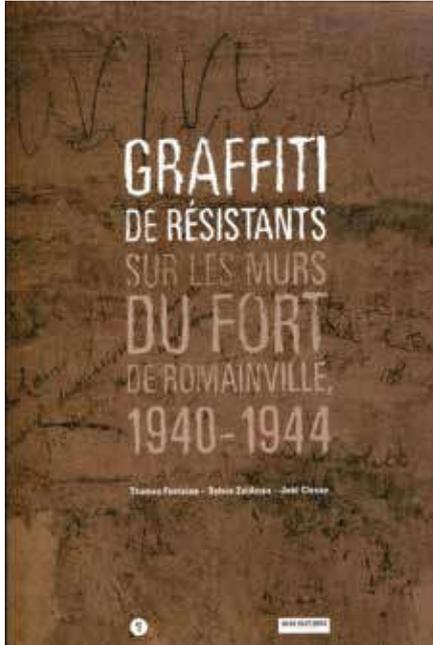
(2) André Chauvenet, *Une expérience de l'esclavage. Souvenirs de déportation. Prisons et camps de Fresnes, Hinzert, Wittlich, Trèves, Tegel-Berlin, Bautzen, Dresde, Radeberg, Buchenwald (21 janvier 1942-avril 1945)*, Paris, Office général du livre, 1945.

Pour en savoir plus

Les graffiti de résistants dans les prisons

Cette liste, évidemment non exhaustive, est d'abord destinée à proposer des pistes de réflexion et de travail.

Orientation bibliographique



■ Thomas Fontaine, Sylvie Zaidman, Joël Clesse, *Graffiti de résistants, sur les murs du fort de Romainville, 1940-1944*, Lyon, Libel, 2012.

Présentant les résultats de la campagne de sauvegarde des graffiti du fort de Romainville, cet ouvrage collectif est aussi le premier essai de réflexion synthétique sur les graffiti de prisonniers sous l'Occupation allemande, depuis le chapitre que leur avait consacré Michel Borwicz dans son livre paru en 1954. Après une première partie consacrée à l'historique du fort de Romainville entre 1940 et 1944 (Thomas Fontaine), la deuxième est consacrée aux graffiti, avec deux articles généraux : « pour une approche anthropologique des graffiti » (Sylvie Zaidman), « traces des graffiti de détention de l'occupation » (Thomas Fontaine), et une étude des graffiti de la casemate n° 17 de Romainville, « des noms à l'histoire » (Thomas Fontaine). Suit le catalogue commenté et illustré des graffiti de la casemate n° 17 (Sylvie Zaidman et Joël Clesse), retraçant l'histoire de leur relevé photographique et les problèmes de méthode pour les décrire et les interpréter. Une bibliographie détaillée complète ce livre très richement illustré.

■ Henri Calet, *Les Murs de Fresnes*, Paris, éditions des Quatre vents, 1945.

■ Jacques Foucart, *Les graffiti de la rue d'Auxonne*, Dijon, imprimerie de Jobard, 1946.

■ Jean-Claude Vimont, « Graffiti en péril ? », in *Sociétés et représentations*, n°25, mai-juin, 2008. (<https://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2008-1-page-193.htm>)

■ Carine Trévisan, « Ce qu'ont dit les murs de Fresnes » in *Le Temps des médias* n°4, printemps 2015/1, p. 90-100.

■ Carine Trévisan, « Calet, Les murs de Fresnes 1945. Un art de l'écoute », in Daniel Weyssow (dir.), *Les caves de la Gestapo, reconnaissance et conservation*, éditions Kimé, 2013, p. 181-196.

■ Thomas Fontaine, « Les graffiti de la casemate n°17 du fort de Romainville. Résultats d'une recherche. », in Daniel Weyssow (dir.), *Les caves de la Gestapo, reconnaissance et conservation*, éditions Kimé, 2013, p. 134-156.

■ Jean-Claude Duclos, « Sur les portes des cellules de la Gestapo de Grenoble » in *Le Monde alpin et rhodanien*, vol. n°1-2 (2004), p.97-108.

■ Michel Borwicz, *Écrits des condamnés à mort sous l'Occupation nazie (1939-1945)*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 1996.

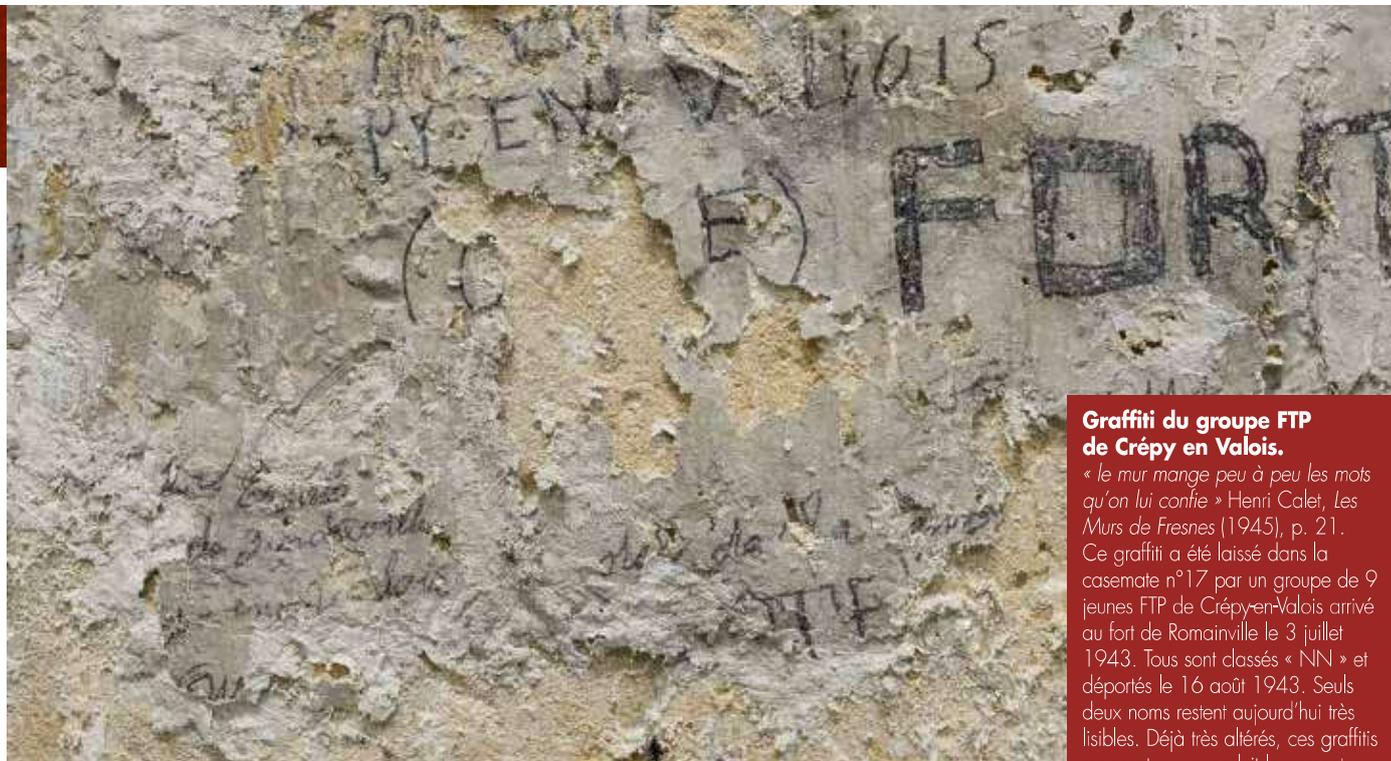
■ Michel Schmitt, « Une épigraphie tragique. Les murs de Fresnes d'Henri Calet » in Bruno Curatolo, François Marcot (dir.), *Écrire sous l'Occupation. Du non-consentement à la Résistance. France-Belgique-Pologne, 1940-1945*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p.341-352.

■ Daniel Weyssow (dir.), *Les caves de la Gestapo. Reconnaissance et conservation*, éditions Kimé, 2013. [Journée d'étude sur la conservation des traces relevées dans les caves de la Gestapo à Bruxelles et Anvers et ouvertures sur des exemples français (Romainville, Fresnes), polonais (Cracovie) et allemand (Cologne)].

Sitographie

■ Le site Criminocorpus, histoire de la justice, des crimes et des peines (<https://criminocorpus.org/fr/>) propose des expositions dont « La mémoire des murs » avec des dossiers sur les graffiti du fort de Romainville et du camp de Drancy. Quelques graffiti aussi signalés dans la maison centrale de Clairvaux.

■ Le site du Mont-Valérien présente les graffitis retrouvés dans la chapelle et restaurés en 2009 (<http://www.mont-valerien.fr/visiter/la-chapelle/les-graффitis/>). Photographies des graffiti et copie des relevés d'inscriptions effectués à la Libération dans la chapelle.



Graffiti du groupe FTP de Crépy en Valois.

« le mur mange peu à peu les mots qu'on lui confie » Henri Calet, *Les Murs de Fresnes* (1945), p. 21.
Ce graffiti a été laissé dans la casemate n°17 par un groupe de 9 jeunes FTP de Crépy-en-Valois arrivé au fort de Romainville le 3 juillet 1943. Tous sont classés « NN » et déportés le 16 août 1943. Seuls deux noms restent aujourd'hui très lisibles. Déjà très altérés, ces graffitis reposent sur un enduit largement décollé de la surface du mur dont l'état s'est aggravé en quelques années. En l'absence de mesures rapides, ils sont voués à une disparition prochaine. Seule la trace photographique témoignera alors de leur existence.

La collecte de traces fragiles : l'exemple des graffiti du fort de Romainville

Par Joël Clesse, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis.

Le fort de Romainville fut pendant l'Occupation un camp allemand d'internement de victimes de la répression. Durant trois ans et demi, le site accueillera plus de 7 000 détenus dont 3 800 femmes.

À la Libération, plusieurs listes concernant les traces de détenus à Romainville ont été établies, à des fins mémorielles et d'identification des victimes. Le relevé de la garde patriotique des Lilas recense 1143 noms d'hommes et de femmes, la liste « Fleury » en citant 134. S'il reste difficile d'établir précisément comment elles ont été constituées, on sait qu'elles reposent en partie sur le relevé de graffiti sur les murs des bâtiments du fort.

Après la guerre, le fort est réutilisé par l'armée française, des bâtiments sont rénovés, des murs repeints, effaçant progressivement les traces laissées par les internés.

En 2005, une étude de Thomas Fontaine a permis de retracer les différentes fonctions du camp sous l'Occupation, le profil des internés et leur vie quotidienne au fort. Elle a aussi rappelé la subsistance de quelques graffiti dans la casemate n°17. Reconnus comme un témoignage de l'Occupation ils ont été préservés par les différents services de l'armée qui se sont succédé sur le site. Mais malgré une restauration sélective en 2001, ces graffiti n'avaient pas fait l'objet d'une étude ni d'un relevé systématique. En 2009 cette étude a pu être entreprise à l'initiative du département de la Seine-Saint-Denis.

La casemate n°17 est un tunnel de 20 m de long sur 6 m de large. Les graffitis sont présents majoritairement sur les parois latérales, le long desquelles étaient disposés des châlits. Ce qui frappe en premier lieu c'est l'enchevêtrement de ces graffiti qui se superposent, se chevauchent sans lien apparent entre eux.

La première opération a été de déchiffrer le « lisible », d'établir un relevé systématique de toutes ces traces puis d'isoler un graffiti ou un groupe d'inscriptions faisant sens. Les graffiti ont été réalisés à l'aide de mine de plomb, de crayon, de peinture, de craie ou encore par gravure dans le revêtement mural. Si pour certains, l'interprétation du texte ou du dessin ne faisait pas de doute, d'autres ont été presque effacés par le temps et l'altération des parois. Une autre difficulté a résidé dans la superposition des diverses inscriptions, véritable palimpseste. Comment dissocier les éléments qui appartiennent à un texte ou à un autre ? Comment identifier les éléments qui font partie d'un même ensemble ? Une grande partie de ces questions ont pu être tranchées grâce à des observations matérielles et par l'expertise historique.

La seconde opération a consisté à dater les graffiti en isolant ceux qui ont été inscrits pendant l'Occupation des messages antérieurs et postérieurs. Si le contenu a été un premier facteur d'interprétation, d'attribution et de datation, le chevauchement des inscriptions a aussi aidé. Pour d'autres, la technique et le matériau employé ont fourni des indices : les témoignages d'anciens détenus attestent que ceux-ci utilisaient principalement le crayon et la mine de plomb pour tracer leur message.

Dans un dernier temps, l'interprétation des inscriptions et l'identification de certains auteurs ont été réalisées grâce au croisement avec d'autres sources : registre allemand d'entrée et de sortie du fort et études déjà menées sur cette histoire.

Un corpus de 135 inscriptions a été ainsi reconnu dont 70 au moins ont été tracées durant l'Occupation, et 53 auteurs ont été identifiés de façon certaine ou très probable.

Un nom, un fragment de nom, parfois des initiales, éclairent un destin dès lors qu'il est possible de les croiser avec une date d'arrivée ou de départ du fort, d'autres noms, des témoignages, des archives, une histoire individuelle ou collective. Ces recherches livrèrent des identités, et permirent de formuler des hypothèses lorsque des doutes subsistaient.

Il est aujourd'hui possible de donner à chacun des 53 internés auteurs de graffiti non seulement une individualité mais aussi un parcours et lui rendre sens au sein d'une histoire nationale et internationale.

Enfin, ce relevé a été complété par un travail méthodique de prise de vues photographique. Chaque inscription a été photographiée, puis restituée en image dans son environnement immédiat avec les graffiti voisins. En dernier lieu, cet ensemble a été localisé dans des vues générales des parois. Ce travail a permis l'établissement d'un catalogue conçu comme un instrument de sauvegarde d'un patrimoine particulièrement fragile. En 2016, une nouvelle campagne photographique a été réalisée selon des critères techniques qui permettront une future modélisation 3D de la casemate n°17.

Cet ensemble photographique, désormais conservé aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis constitue un matériau consultable pour les travaux historiques et pédagogiques⁽¹⁾.

Alors que l'érosion des inscriptions sur les parois de la casemate paraît inéluctable, ces images demeureront le reflet de ce qui restait sur les murs plus de 70 ans après les événements. ■

(1) Contacter par courriel les Archives départementales : dsa@seinesaintdenis.fr.

Deux publications de la Libération sur les graffiti

Par Bruno Leroux

Seuls ouvrages de ce type jusqu'en 2012, ils reflètent deux points de vue contrastés, émanant d'un ex-repris de justice devenu romancier et d'un magistrat féru d'histoire.

Les Murs de Fresnes d'Henri Calet

Raymond-Théodore Barthelmess a eu une première vie d'aide-comptable saisi par le jeu au point de fuir en 1930 en Uruguay avec l'argent de son entreprise. Revenu sous l'identité d'emprunt d'Henri Calet, il est devenu un romancier de l'écurie Gallimard, vivant en semi-clandestin jusqu'à la prescription de sa condamnation par contumace. Fait prisonnier en juin 1940 par les Allemands, il s'évade, puis dirige en zone Sud une usine de céramique. À la Libération, il entre comme journaliste à *Combat*, recruté par son ami résistant Pascal Pia.

Les Murs de Fresnes paraît fin 1945 chez un nouvel éditeur littéraire, Les Quatre vents. Bien plus qu'un recueil de graffiti commentés, c'est une œuvre d'art justifiant l'expression « monument en souvenir » de l'introduction : la composition en seize chapitres, la sélection des graffiti, leur mise en page, tout révèle la volonté de Calet d'élaborer un livre cohérent, autour de thématiques fortes.

Premier constat : certes, le chapitre I annonce un « annuaire de la Résistance » et le livre se clôt sur la photo de la tombe de Bertie Albrecht, après avoir consacré trois courts chapitres aux détenus *Nacht und Nebel*, au réseau « Chapelle rouge » (*Rote Kapelle*), au « Journal de Juliette » gravé par une résistante communiste. Mais au-delà de cet hommage attendu, d'autres prisonniers sont présents par leurs graffiti au cœur du livre : beaucoup de soldats et aviateurs alliés⁽¹⁾ ainsi que quelques « droit commun ».

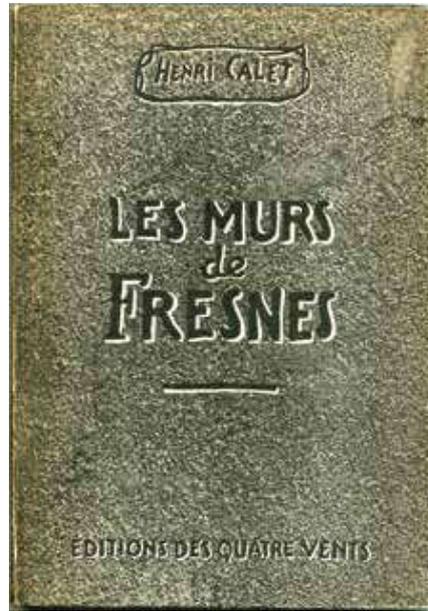
Deuxième constat : dès l'introduction Calet souligne que l'Occupation a été l'époque « des plus laides lâchetés » comme du « plus beau courage ». Il prépare ainsi le lecteur à un thème récurrent des graffiti : la trahison⁽²⁾. Ainsi, la résistance coexiste avec son envers : la collaboration, ce qui explique sans doute, par souci d'équilibre, que les graffiti co-existent en fin d'ouvrage avec de nombreux documents émanant des bourreaux allemands.

Devant la face sombre de son sujet, Calet affiche son incapacité à juger ou comprendre, qu'il s'agisse des dénonciations (« On ne rougit même pas ; on ne sait plus. ») ou de l'Occupation (« cette étrange époque »). C'est que derrière cela, il y a plus grave encore : « Je crois que nous vivons le siècle de l'abjection » dit l'introduction (datée « Mai 1945 »), à propos de la découverte d'Auschwitz et de Dachau. Une seule fois, il y revient dans le livre, évoquant les inventeurs des fours crématoires : « On aimerait ne pas s'appeler "homme" comme eux ; on aimerait mieux être une bête... Ou s'expatrier très loin, changer de planète ».

L'urgence, pour Calet, n'est pas de se faire le juge ou l'historien d'un Mal encore innommable, mais de se préoccuper des victimes. Morts ou déportés, il craint que les prisonniers de Fresnes restent pour beaucoup anonymes, des disparus dont les graffiti risquent d'être les seules traces, elles-mêmes menacées d'un effacement inexorable⁽³⁾. Dès lors, il choisit de se mettre en retrait, laissant le sens des graffiti émaner de certains d'entre eux (« Ne m'oubliez pas »), les interrogeant plutôt que de les expliquer (« un numéro de téléphone, mais pourquoi

faire ? »). S'il les interprète, c'est pour tenter de dégager un sens commun, anthropologique, derrière les particularismes : « Des croix, des V, des avions... S'accrocher à quelque chose et s'envoler de là ».

On ne peut s'empêcher de penser que l'écrivain Calet paye ici une sorte de dette à la condition de prisonnier à laquelle lui-même a échappé⁽⁴⁾. Son ambition de donner une dignité artistique aux graffiti



Les Murs de Fresnes d'Henri Calet

L'édition originale du livre de Calet est un livre d'art : couverture graphique, illustrations et typographie soigneusement calculées.

transparaît aussi dans quatre chapitres scandant le livre : « Le Valeureux » (consacré aux textes et dessins d'un prisonnier⁽⁵⁾), « Wild Justice » (titre d'un livre recouvert d'inscriptions par des militaires alliés), « La gamelle » (gravée sur deux faces par deux détenus) et « Le journal de Juliette ».

Les graffiti de la rue d'Auxonne de Jacques Foucart

Bien plus confidentielle, la plaquette éditée à Dijon en 1946⁽⁶⁾ par un jeune magistrat, substitut du procureur de la République local lors de l'épuration, correspond à un tout autre projet. Elle a été précédée d'une enquête permettant à bien des graffiti d'être suivis de renseignements biographiques sur leurs auteurs, tous « détenus politiques » à la prison départementale de Dijon sous l'Occupation, ainsi que d'anecdotes sur des événements de la vie de la prison.

Les engagements et origines sociales des détenus étant affichés, cette brochure se présente comme une démonstration de l'œcuménisme politique de la Résistance. Elle s'ouvre sur la cellule des condamnés à mort et y relève trois types d'inscriptions : croix et prières, emblèmes « soviétiques », V à croix de Lorraine. Quasi symétriquement, la conclusion proclame : « Eux sont morts pour nous transmettre un message de trois mots : "Foi, Patrie, Espérance" ». Les trois catégories de graffiti forment ainsi une sorte de rappel actualisé de la diversité des familles spirituelles de la France, ce que la dernière page réaffirme deux fois. D'abord dans une dédicace de l'auteur à deux de ses ancêtres emprisonnés l'un comme royaliste, l'autre comme républicain. Puis dans la formule finale du livre : « Le drapeau de la France est bleu, blanc et rouge ».

Jacques Foucart, qui fera de l'histoire de l'art une sorte de second métier parallèle, est lui aussi sensible à la qualité littéraire des graffiti, mais en érudit. Telle ballade lui évoque Villon, tel vers Du Bellay, un graffiti lui rappelle « dans sa concision latine » la légende d'une médaille⁽⁷⁾. La différence fondamentale avec Calet vient de sa posture qui est déjà celle d'un historien, avec une sorte d'optimisme de la connaissance contrastant avec le sentiment de fragilité devant l'oubli qui motivait l'écriture du romancier. ■

(1) Cf. notamment les chapitres 4 à 7.

(2) Thème récurrent jusqu'à l'avant-dernier chapitre, « Section des femmes », hommage aux prisonnières, qui se clôt paradoxalement par le graffiti d'un homme : « H.A. Évadé d'Allemagne vendu par une femme française ».

(3) « Le mur mange peu à peu les mots qu'on lui confie ».

(4) Cf. la digression que lui inspire la vision d'un « panier à salade » en 1945 : « Des escrocs, des petits voleurs, de grands criminels, peut-être... Des dénonciateurs, de ceux qui avaient vendu des patriotes aux Allemands... Je sais bien. Mais on voudrait tant qu'il n'y ait plus de prison. »

(5) Le prière d'insérer de l'édition originale renvoie à un de ses dessins : « Un cœur percé d'une flèche contient tout un roman ».

(6) Imprimerie Jobard. Elle a été rééditée une fois, en 1965.

(7) Voici ce graffiti « Robert Dirand condamné à mort le 16 mai 1944, attend l'exécution, soldat du Christ, de la France et du devoir » (p. 23).

Pour en savoir plus

voir la bibliographie accompagnant la fiche sur *Les Murs de Fresnes* du site musedelaresistanceenligne.org

Les graffiti des portes des cellules de la Gestapo de Grenoble

Par Frantz Malassis

Les 8 et 9 septembre 1943, les Allemands occupent Grenoble, succédant aux occupants italiens. La Gestapo s'installe alors au 28 cours Berriat, jusqu'en avril 1944. Dans les débarras de cette copropriété, ils aménagent sommairement quelques cellules pour leurs prisonniers qui sont interrogés et souvent torturés dans les appartements situés en étage⁽¹⁾. Se succèdent en ces lieux : des résistants, des trafiquants du marché noir mais aussi des indicateurs...

Des portes sauvées tardivement

Ces hommes et ces femmes y séjournent plusieurs jours voir quelques mois avant d'être, pour la plupart, déportés. Ce fut le cas d'Olga Gugliel arrêlée à Grenoble en octobre 1943 avant d'être déportée. En 1974, revenant sur le lieu de sa détention, elle retrouve l'une des portes de ces cellules. Très vite, elle entreprend des démarches auprès de responsables pour que cette porte couverte de graffiti entre dans les collections de ce qui deviendra le musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère à Grenoble. En 1992, un autre ancien détenu, Gustave Estadès, alors vice-président du comité de ce musée, invite son équipe à visiter les lieux d'où provenait cette porte en vue de réaliser l'inventaire des collections. À cette occasion, deux autres portes noircies de graffiti, miraculeusement intactes, sont découvertes et rejoignent les collections du musée. Les trois portes sont alors présentées au Musée dauphinois en 1993 lors de l'exposition « Les années noires. La répression à Grenoble de 1940 à 1944 » puis à partir de juillet 1994, au musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère.

À côté des 70 noms de détenus accompagnés très souvent de leurs dates d'entrée, on trouve des graffiti qui permettent de décompter le temps, des listes de mots et leur traduction en allemand, des dessins et deux poèmes. Un petit nombre de ces inscriptions évoquent aussi la torture : « Ne jamais se mettre à table », « N'avouez jamais »...

L'autportrait de Willy Holt

Les responsables du musée de la Résistance et de la Déportation de Grenoble repèrent sur l'une des portes découvertes en 1992 le nom de Willy Holt qu'ils contactent pour recueillir son témoignage. Chef décorateur de talent, Willy Holt a marqué le cinéma de ces cinquante dernières années. Cependant, peu de gens connaissent son engagement durant la guerre. Jeune résistant parisien, Willy Holt a été arrêté par la Gestapo le 24 décembre 1943 en gare de Grenoble alors qu'il convoyait des fonds pour le maquis du Vercors. Identifié comme juif (bien qu'il ne le fût pas) parce que circoncis, il a été déporté à Auschwitz puis a connu les camps de Buchenwald, Dora et Bergen-Belsen⁽²⁾.

Willy Holt se rend donc au musée de Grenoble très surpris qu'une des portes porte son nom. Il constate qu'il figurait bien dans une liste écrite, en bas à droite de

l'une de ces portes, par l'un de ses codétenus soucieux de laisser une trace des occupants de cette geôle. Après avoir lu ces noms, il parcourt du regard l'intégralité de la surface de la porte et découvre, stupéfait et troublé, son autoportrait en jeune homme coiffé « à la zazou ».

Comme beaucoup d'internés en ces lieux, après l'expérience traumatisante de la Déportation, il n'avait pas gardé le moindre souvenir de ce dessin. « Je ne souvenais pas du tout l'avoir fait. Mais c'est incontestablement moi. [...] C'est moi qui l'ai fait, je reconnais mon coup de crayon. »⁽³⁾ Pour « tuer le temps », prenant de la distance avec lui-même pour s'évader de sa condition angoissante de détenu, il avait réalisé cette caricature. Cet acte de création dans l'urgence était une façon de résister; y compris par l'autodérision, de se prouver par

la représentation de soi qu'on restait vivant. Ce dessin prend valeur de symbole lorsque l'on sait que Willy Holt doit sa survie à Auschwitz en grande partie à ses talents de dessinateur grâce auxquels il fut affecté à un kommando de peintres où sur commande il fit notamment la caricature des gardiens du camp. ■

(1) Cette synthèse doit beaucoup à l'article de Jean-Claude Duclos, « Sur les portes des cellules de la Gestapo de Grenoble » in *Le monde alpin et rhodanien*, vol. n° 1-2, 2004, pp.97 à 108.

(2) Cf. Willy Holt, *Femmes en deuil sur un camion*, Paris, NIL éditions, 1995, 189 p.

(3) Témoignage de Willy Holt in Rafail Lewandowski, *Une ombre dans les yeux*, 1998, édité en DVD chez Lowave docs.

Photo Frantz Malassis



musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère

Les graffiti des juifs détenus au camp de Drancy (Cité de la Muette)

Par Joël Clesse, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis.

Pendant l'Occupation, le camp de Drancy a été le principal camp d'internement pour les juifs et 63 000 des 76 000 juifs déportés de France en sont partis, essentiellement vers Auschwitz-Birkenau.

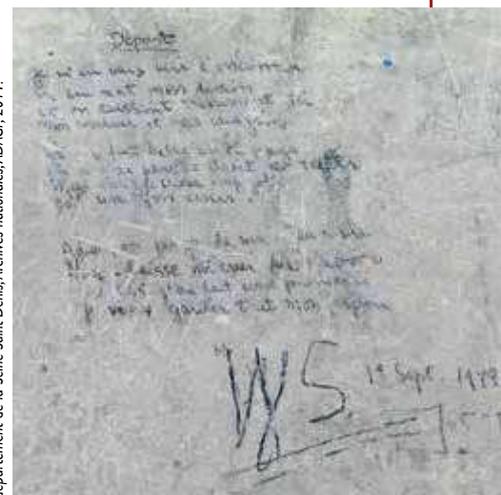
Dès 1945, des déportés rescapés reviennent dans la cité et prennent alors quelques rares photographies de graffiti avant que des travaux ne les fassent disparaître. Mieux protégés, d'autres graffiti laissés dans une cave qui a servi de prison pendant la guerre sont photographiés par William Betsch en 1999.

En 2001, la cité de la Muette est classée au titre des Monuments historiques. À l'occasion de travaux de rénovation en 2009, des graffiti sont découverts et font l'objet d'une opération de restauration associant le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et la DRAC Île-de-France. Une étude historique menée par Benoît Pouvreau a permis d'identifier nombre des auteurs et de retracer leur parcours.

Pour la plupart, ces graffiti ont été inscrits sur des carreaux de plâtre alors laissés bruts ou couverts d'un badigeon. Gravés ou écrits au crayon, ils sont très majoritairement l'œuvre d'internés juifs. Les plus anciens datent de 1941, les personnes écrivant un nom et une date d'arrivée dans le camp. Cette pratique se poursuit mais s'y ajoute bientôt une autre information : une date de départ. Adressés à tous et pour mémoire, ces graffiti sont laissés par de nombreux « déportables » la veille ou le jour du départ vers Auschwitz-Birkenau.

Les 84 carreaux de plâtre restaurés, archives sensibles, sont désormais conservés aux Archives nationales.

Jean-Bernard Vialles, région Île-de-France, Inventaire général du patrimoine culturel, département de la Seine-Saint-Denis, Archives nationales, ADACP, 2011.



Pour aller plus loin

■ Benoît Pouvreau (dir.), Mélanie Curdy, Denis Peschanski, Thierry Zimmer, *Les graffiti du camp de Drancy. Des noms sur des murs*, Courtrai, département de la Seine-Saint-Denis, éditions Snoeck, 2014.

Exposition virtuelle : <https://criminocorpus.org>. Allez dans la rubrique « Musée » puis « La mémoire des murs » qui vous permettra d'accéder à l'exposition « Les graffiti du camp de Drancy ».

Répertoire numérique détaillé et un inventaire en ligne sont accessibles sur le site internet des Archives nationales. Vous y accédez en saisissant sur la barre de votre navigateur « répertoire numérique des graffiti de Drancy » ou « inventaire en ligne des graffiti de Drancy ».